

La séance des délégué-es du personnel est votre lieu d'expression
N'hésitez pas à nous solliciter, **le SNU** posera vos questions et réclamations

EFFECTIFS

LA DIRECTION N'A AUCUNE INFO ??
Mais reste à l'écoute des agents !



RETRAITES

Nous constatons des retards, des délais de traitement longs concernant les dossiers de nos futurs retraités. Avec des impacts sur la date de versement de l'indemnisation.

Le SNU demande à la DR de mieux accompagner les futurs retraités et de faire le nécessaire auprès des organismes pour accélérer les procédures.

La Direction répond qu'elle alerte la cellule retraite de la DG sur ces délais trop longs.

Le SNU propose que si les délais doivent s'allonger, du fait du nombre important de salariés partant à la retraite, il serait nécessaire d'informer ces mêmes agents d'envoyer leurs dossiers non pas 2 mais 3-4 mois avant.



BDE

Lourdes : Sur le poste diffusé sur Lourdes, on est sur une officialisation d'un départ définitif en mission DT mais quel poste est créé en DT pour la personne qui part ? Sachant que les arbitrages territoriaux se font avec l'iso effectif ? La Direction répond qu'un poste de chargé de projet sera proposé dans la prochaine BDE

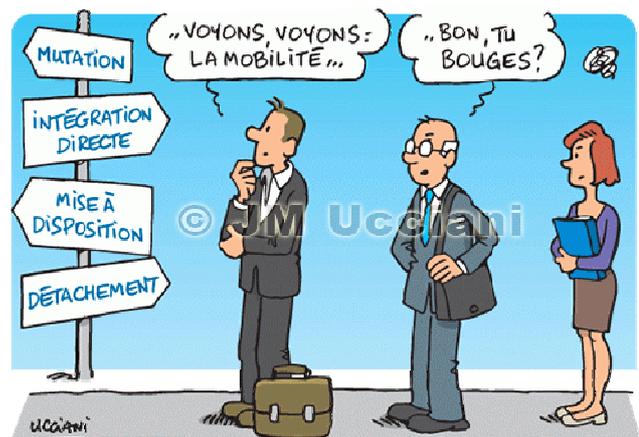
Villefranche de Rouergue et Gaillac : sur le précédent mouvement, il n'y avait pas de poste diffusé comme RE sur Villefranche de Rouergue ou Gaillac, pourquoi maintenant ? La Direction répond anticipation du départ d'un RE de Gaillac et départ d'une RE de Villefranche comme Adjointe à Albi. La détection est en cours.

CRE : Sur le dernier mouvement et les nominations, il était noté, pour BALMA (CRE), les nominations et la mention pour 4 postes « recrutements externes ». Il s'avère que sur le mouvement en cours, deux offres seulement sont diffusées.

La Direction répond que 3 offres en recrutement externe sont en cours et 1 CDI recruté. Ce sont 2 postes supplémentaires qui sont diffusés.

Montauban Nord : 2 départs à la retraite sont prévus d'ici fin 2018. La direction compte-t-elle les remplacer poste pour poste sur ce site?

La Direction répond : pas poste pour poste, plafond d'emploi, OPERA 2 (+ 6 sur ce site), étude territoriale charges/moyens. Bref ne s'engage pas...



05.62.16.78.06 / 06.34.45.36.96

www.snuteffsu.fr

syndicat.snu-occitanie@pole-emploi.fr

PSYCHOS

Tous les postes seront couverts



E LEARNING

Le SNU relève que les consignes de dépôt dans HQZ lorsqu'un agent est en formation e-learning divergent selon les sites.

Quel est le bon code ? Sachant que FORM entraîne automatiquement le retrait d'un ticket resto.

La Direction répond : REEX !!

Et ajoute qu'elle fera un rappel aux ELD.

Si vous constatez toujours des anomalies, interpellez le SNU qui fera remonter à la Direction !!



Valoriser son image professionnelle

Un site Toulousain a convoqué des DE, suite à requêtes larges, afin de participer à une information collective sur cette prestation. Sans échanges et co-construction du plan d'action entre conseiller-ères et DE.

Le SNU

- **dénonce** cette pratique de traitement de masse concernant une prestation dont la première journée avec le prestataire est cruciale pour le DE, et qui demande donc une présentation individuelle en amont. Afin d'éviter le risque du peu d'adhésion.
- **dénonce** des convocations au lieu d'invitations.

La Direction répond que des INVITATIONS doivent être la règle.

invitation
invitation
invitation
invitation
invitation



ESA/ ORS

Aucune consigne quant à la fréquence, la mise au planning, le bilan... Tout cela est à la main de l'ELD

FLASH INFO : vous pouvez poser vos ATD jusqu'à fin janvier 2019 !